## **AQMSE**

© AQMSE 2024

## Avis médical concernant la reprise des activités après une commotion cérébrale (CC)

Nom du patient :						
Date	e de l'évaluation :					
<ol> <li>R</li> <li>S6</li> <li>E2</li> <li>C4</li> <li>T4</li> <li>d6</li> </ol>	etour complet aux activités ment ens restriction xercices individuels spécifiques au omplété avec succès: ous les signes et symptômes ayan e CC sont résolus et aucun sympt en avec les activités des points 1 e	ales (incluant l'école) u sport (voir Étape 3 au verso) nt mené au diagnostic tôme n'est réapparu en	OUI	NON		
Facteurs additionnels pris en considération pour la décision (au verso)						
La personne identifiée sur ce formulaire est autorisée à poursuivre (ou reprendre) la progression à l'étape identifiée ci-après. Elle pourra poursuivre sa progression aux étapes subséquentes à raison d'une étape par jour, tant qu'il n'y a pas de récidive de symptômes:						
	L'entrainement sans contact dans l'environnement sportif (étape 4 au verso)					
	L'entrainement sans restriction (étape 5 au verso)					
	Les activités compétitives (étape 6 au verso)					
	Autre:					
Note : Une autorisation additionnelle pourrait être requise avant de passer à l'étape 6 en fonction des règlements propres à chaque sport.						
Remarques supplémentaires						
Non	n et signature	N° de licence		Date		

Ce formulaire peut être utilisé librement par les professionnels de santé qualifiés mais ne doit pas être modifié



ÉTAPE	BUT	ACTIVITÉ	OBJECTIF			
24 à 48 heures de repos cognitif et physique relatif devrait être respecté dans la suite avant de débuter le RAS						
1	Activités limitées par les symptômes	Activités quotidiennes qui n'augmentent pas les symptômes	Réintroduire graduellement des activités cognitives à la maison			
2	2A – Activité aérobique d'intensité légère	Vélo stationnaire ou marche à un rythme lent à modéré. Des exercices légers de résistance peuvent être débutés tant qu'il n'y a pas	Augmenter le rythme cardiaque			
	2b – Activité aérobique d'intensité modérée	d'augmentation plus que légère et brève* des symptômes.				
Note : SI l'activité spécifique propre au sport pratiqué implique un risque de blessure à la tête une autorisation devrait être obtenue avant de passer à l'étape 3.						
3	Exercices individuels propres au sport	Exercices individuels spécifique au sport pratiqué (ex : patinage libre pour un joueur de hockey)	Ajouter du mouvement			
Un retour complet à l'apprentissage (au travail) et une résolution complète des symptômes doivent être documentés avant de considérer une autorisation						
de poursulvre à l'étape 4.						
4	Entrainement sans contact (L'athlète peut retourner à un environnement d'équipe).	Exercice à haute intensité, incluant des entraînements plus difficiles comme des exercices de passe ou des exercices techniques à plusieurs joueurs	Coordination et augmentation de la charge cognitive			
5	Entrainement sans restriction (avec contact)	Participer à un entrainement complet sans restriction	Restauration de la confiance Évaluation des aptitudes fonctionnelles			
6	Retour au sport	Partie ou compétition				

- Il devrait y avoir au moins 24 heures (ou plus) pour chaque étape du protocole.
- « Exacerbation légère et brève des symptômes » est définie comme une augmentation maximale de 2 points sur une échelle de 0 à 10 points pendant moins d'une heure par rapport à la valeur de base rapportée avant l'activité physique.
- Si l'évolution des symptômes suggère qu'ils vont persister plus de 4 semaines, l'athlète devrait être référé à un professionnel de la santé expert dans la prise en charge des commotions.

## FACTEURS ADDITIONNELS À CONSIDÉRER POUR LA DÉCISION (liste non exhaustive des principaux facteurs à considérer)

- Examen cervical ou neurologique anormal : investiguer en conséquence si indiqué.
- Historique de CC comportant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
  - o Des CC rapprochées dans le temps;
  - o Survenant avec des forces d'impact décroissantes;
  - o Suivies d'une récupération de plus en plus lente.
- Conditions préexistantes : migraines, troubles de santé mentale ou difficultés d'apprentissage.
- Prise de médication psychoactive ou d'anticoagulants.
- L'activité visée est une activité à très haut risque comportant des coups intentionnels à la tête.
- Doute sur l'information obtenue en lien avec une pression externe ou auto-imposée pour revenir au sport.
- Prédisposition psychologique à l'idée de reprendre les activités sportives